

## Formations 2025



Quelles sont mes obligations ?  
Quels sont mes budgets ?

# MON DPC en 2025 !

J'ai une obligation DPC triennale : je dois suivre une formation continue **ET** une EPP entre 2023 et 2025

Comme tous les ans, en 2025, j'ai un budget de 14 h finançables par l'ANDPC

Sur la période 2023-2025, j'ai 42h finançables (14h tous les ans pendant 3 ans)

Mais je ne peux utiliser que 35h en formation continue entre 2023 et 2025



Comment savoir où j'en suis de mes droits ?

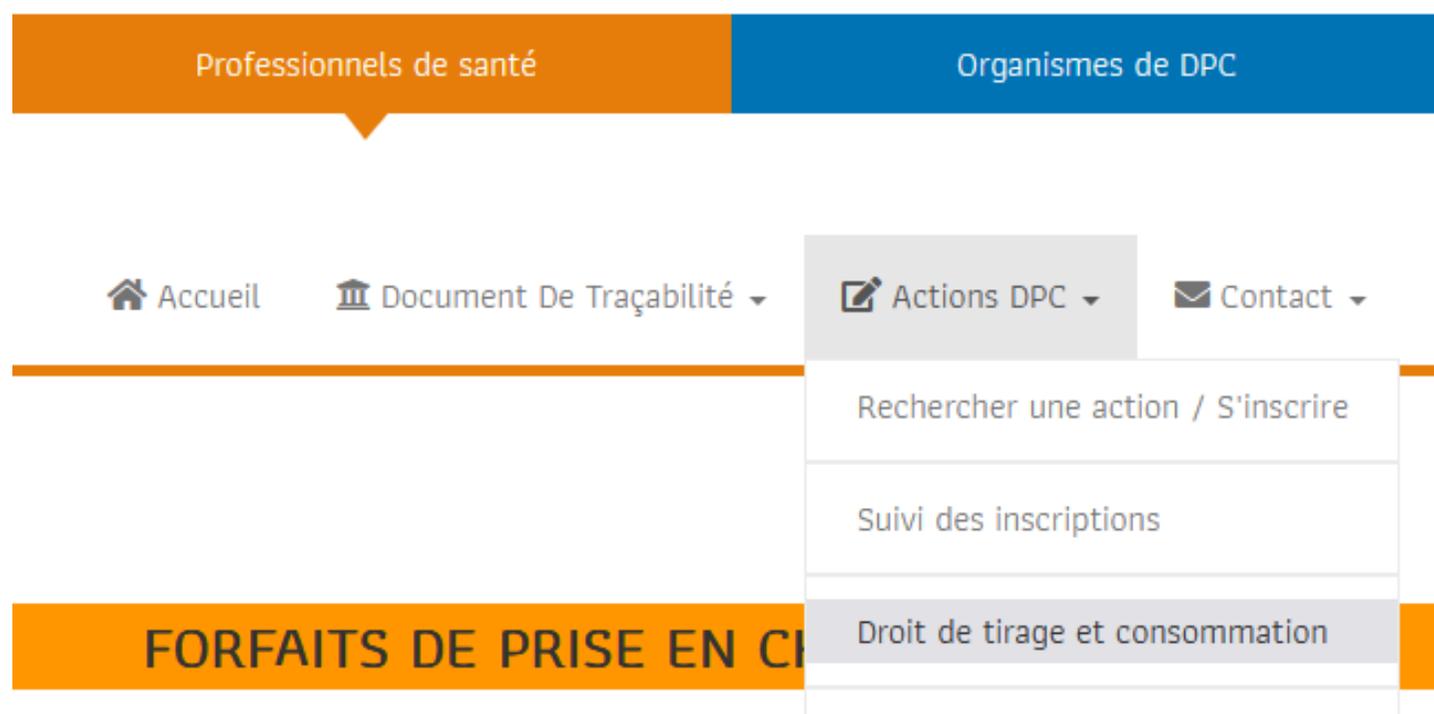
---

# Je vérifie mes heures de budget disponibles auprès de l'ANDPC

1 - connectez vous à votre compte [agencedpc.fr](http://agencedpc.fr)

2- onglet "action DPC"

3- onglet "droit de tirage et consommation"

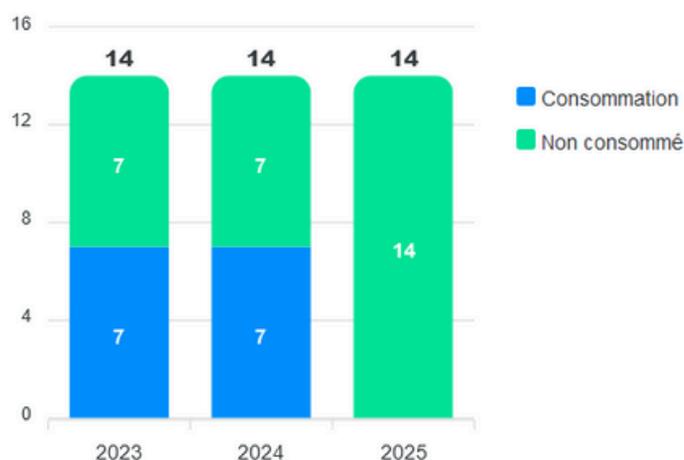


# Je vérifie mes heures de budget disponibles auprès de l'ANDPC

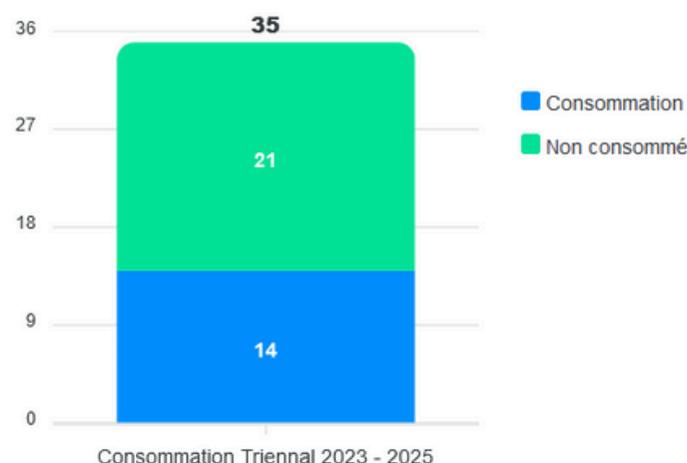
Ici: le nombre d'heures de formations continues consommées sur vos 35h de la période 23-25

## DPC Guichet - consommation de votre plafond horaire

Droit de tirage et consommation en heure



Plafond triennal de formation continue en heure



### Plafond triennal de la formation continue

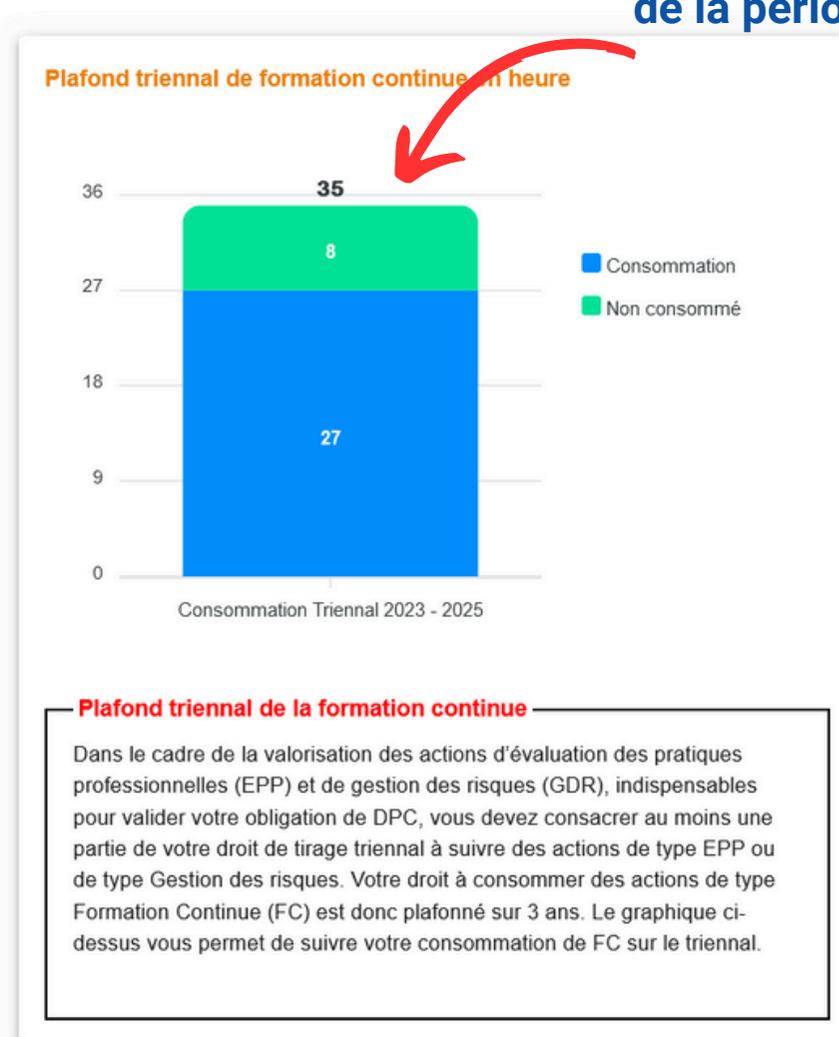
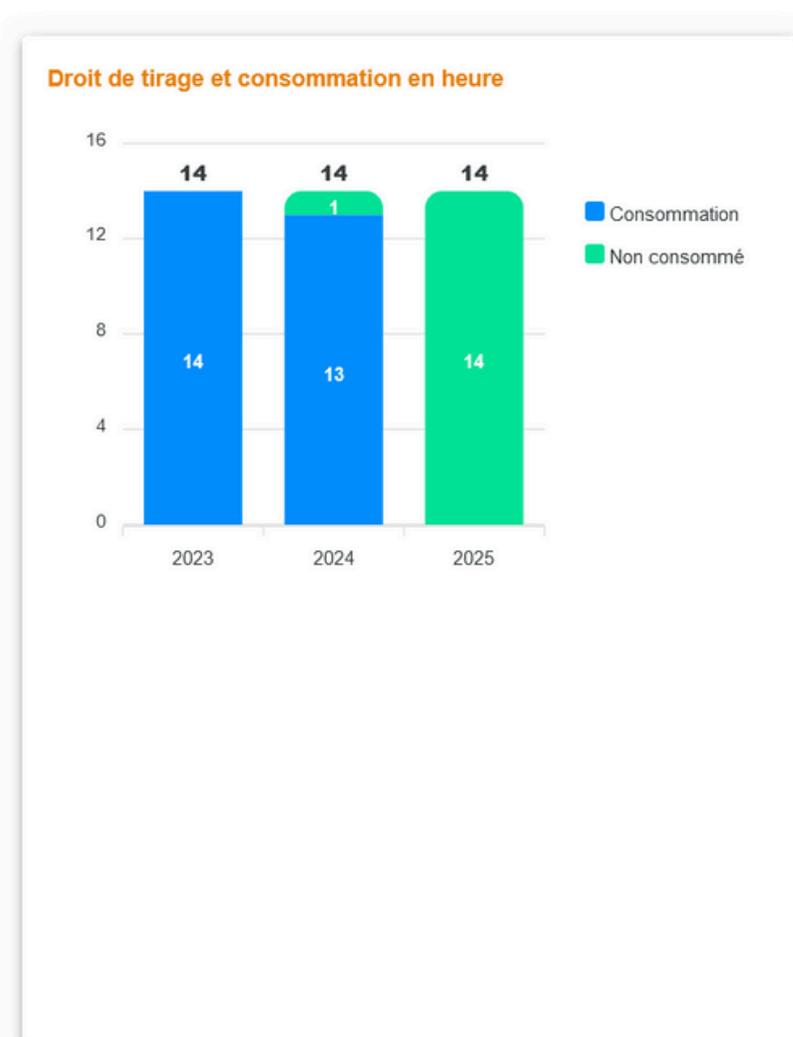
Dans le cadre de la valorisation des actions d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et de gestion des risques (GDR), indispensables pour valider votre obligation de DPC, vous devez consacrer au moins une partie de votre droit de tirage triennal à suivre des actions de type EPP ou de type Gestion des risques. Votre droit à consommer des actions de type Formation Continue (FC) est donc plafonné sur 3 ans. Le graphique ci-dessus vous permet de suivre votre consommation de FC sur le triennal.

Julie a consommé 7h pour une formation continue en 2023 et 7h pour une formation continue en 2024. Il lui reste 14h de budget ANDPC 2025. Elle devra suivre une EPP en 2025 pour valider son obligation.

# Je vérifie mes heures de budget disponibles auprès de l'ANDPC

Ici: le nombre d'heures de formations continues consommées sur vos 35h de la période 23-25

## DPC Guichet - consommation de votre plafond horaire

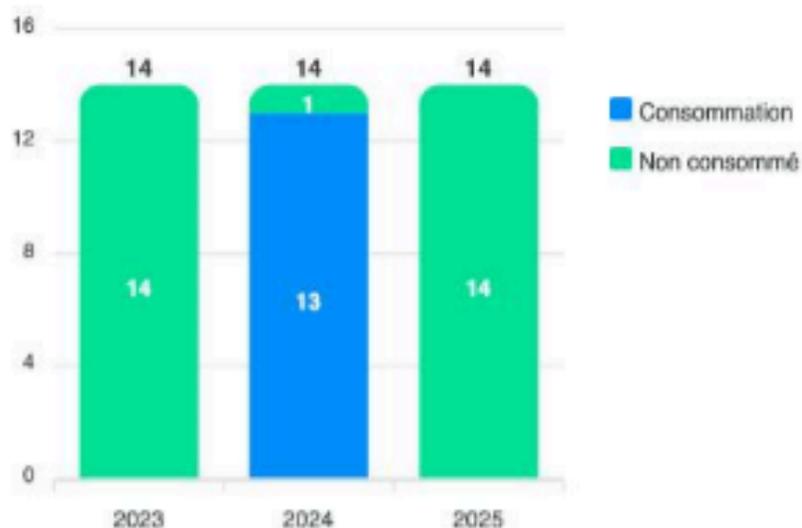


Laura a consommé 14h pour une formation continue en 2023, et 13h pour une formation continue en 2024. Il lui reste 14h de budget ANDPC **dont seules 8h pourront être dédiées à la formation continue en 2025**. Et elle devra suivre une EPP en 2025 pour valider son obligation

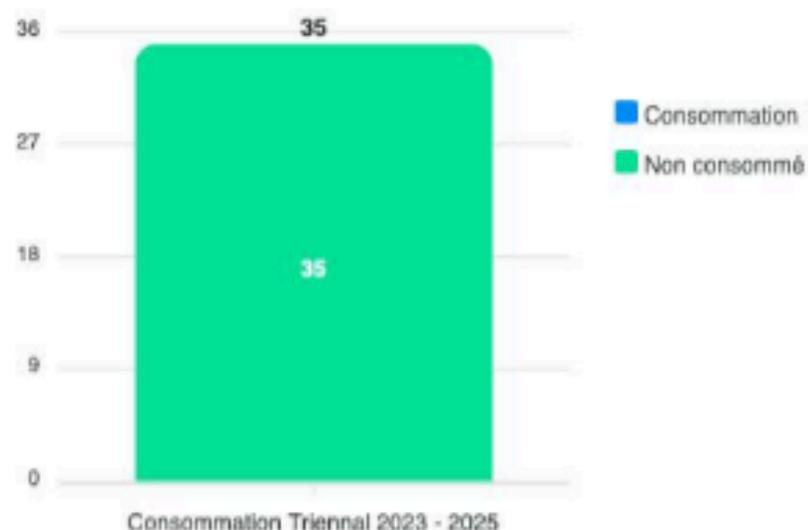
# Je vérifie mes heures de budget disponibles auprès de l'ANDPC

Ici: le nombre d'heures de formations continues consommées sur vos 35h de la période 23-25

Droit de tirage et consommation en heure



Plafond triennal de formation continue en heure



### Plafond triennal de la formation continue

Dans le cadre de la valorisation des actions d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et de gestion des risques (GDR), indispensables pour valider votre obligation de DPC, vous devez consacrer au moins une partie de votre droit de tirage triennal à suivre des actions de type EPP ou de type Gestion des risques. Votre droit à consommer des actions de type Formation Continue (FC) est donc plafonné sur 3 ans. Le graphique ci-dessus vous permet de suivre votre consommation de FC sur le triennal.

Lucie a consommé 14h pour une formation EPP en 2024, et n'avait rien consommé en 2023. Il lui reste 14h de budget ANDPC en 2025. Et elle devra suivre une formation continue en 2025 pour valider son obligation

Obligation DPC triennale : vous devez suivre une formation continue **ET** une EPP entre 2023 et 2025

## Situation 1

J'ai seulement  
utilisé un  
financement ANDPC  
pour une formation  
continue en 2023 ou  
2024

je dois dédier une partie de mon financement ANDPC  
2025 à l'EPP

Obligation DPC triennale : vous devez suivre une formation continue **ET** une EPP entre 2023 et 2025

## Situation 2



J'ai utilisé la totalité  
de mon financement  
ANDPC 2023 et  
2024 pour des  
formations  
continues

je dois dédier tout ou partie de mon financement  
ANDPC 2025 à l'EPP

Obligation DPC triennale : vous devez suivre une formation continue **ET** une EPP entre 2023 et 2025

### Situation 3

J'ai déjà utilisé un financement ANDPC pour une formation EPP entre 2023 et 2024

je peux utiliser jusqu'à 14h de mon budget pour une formation continue en 2025

Obligation DPC triennale : vous devez suivre une formation continue **ET** une EPP entre 2023 et 2025

## Situation 4



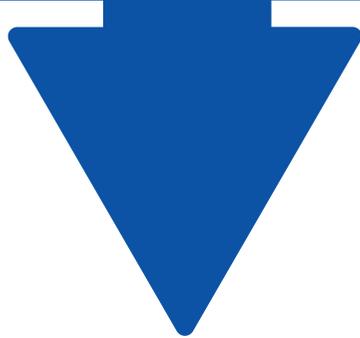
Je n'ai pas  
utilisé mon  
budget ANDPC  
entre 2023 et  
2024

je dois suivre les deux types de formations (continue et EPP) en 2025 pour valider mon obligation , seules 14h pourront être financées par l'ANDPC

Obligation DPC triennale : vous devez suivre une formation continue **ET** une EPP entre 2023 et 2025

## Situation 5

J'ai utilisé mon  
financement  
ANDPC pour une  
formation continue  
et une EPP entre  
2023 et 2024



j'utilise mon budget 2025 comme je le veux !

# MON BUDGET ANDPC 2025 : 14h maximum/an

( pour les orthophonistes libéral·es titulaires ou en collaboration)

	Présentiel	Classe virtuelle	Non présentiel (dont e-learning)
<b>Frais pédagogiques versés à l'organisme de formation :</b>			
Formation continue (FC)*	43€/h	34,4€/h	21,5€/h
EPP/GDR*	55,9€/h	44,7€/h	28€/h
<b>Indemnités versées à l'orthophoniste</b>			
Formation continue (FC), EPP et GDR	52€/h	41,60€/h	26€/h

\* règles identiques pour les taux horaire en F et EPP/GDR si programme intégré mixant FC/EPP